(1) Histotre de la Nouvelle-France, par le P. de Charlevoix, t. 1, p. 206 et 208.

(2) Mémoires de M. de La Dauversière sur son père. — Vie de Mme de Meleun, in-8°, 1687, p. 133. — Histoire del l'institution des hospitalières de Saint - Joseph, ibid,

IX.

Mue de La Ferre
et ses
compagnes
acceptent
la direction
de l'Hôtel - Dieu
de
la Flèche,
que la ville
leur offre.

mêmes, qui se virent dans l'impuissance de donner les sujets qu'on attendait. L'établissement de l'Hôtel-Dieu de Québec, dont elles se chargèrent, et où elles envoyèrent des religieuses (1) cette même année 1639, fut apparemment le motif qui les empêcha de prendre aussi celui de la Flèche. On insista cependant pour en obtenir quelques-unes, et, malgré les efforts que l'on fit, on ne put y réussir (2).

Cette circonstance avait été ménagée par la divine providence pour l'accomplissement de ses desseins sur la future communauté de Saint-Joseph. Comme M<sup>11e</sup> de La Ferre et ses compagnes faisaient paraître depuis trois ans une rare intelligence et une charité sans bornes dans les soins qu'elles donnaient aux malades, et que d'ailleurs leur sagesse et leur vertu étaient pour toute la ville un grand sujet d'édification, ceux qui avaient désiré le plus ardemment des religieuses augustines pour l'Hôtel-Dieu souhaitèrent d'en voir donner la conduite aux trois demoiselles dont nous parlons. Ils en firent la proposition aux deux administrateurs et à ces demoiselles elles-memes. Elles répondirent : qu'elles consacreraient volontiers leur vie au service des pauvres dans cette maison, pour le pur amour de Dieu, pourvu toutefois qu'on leur permit d'y vivre en communauté régulière, sous de certaines règles, à l'instar des statuts des commu[ 4)

de le

lib

qu' pré l'ex

d'u pou

ils d l'éta de l

son qu'i don

M. d

tout Flèc cons

reçu

qui <sub>]</sub> vées ct er

torit d'ére